

Accord bilatéral UE/États-Unis sur des mesures prudentielles concernant l'assurance et la réassurance

2017/0075(NLE) - 29/01/2018 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté le rapport de Roberto GUALTIERI (S&D, IT) sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord bilatéral entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur des mesures prudentielles concernant l'assurance et la réassurance.

La commission parlementaire a recommandé que le Parlement européen **donne son approbation** à la conclusion de l'accord.

L'objectif de l'accord est de renforcer la sécurité réglementaire lors de l'application des cadres réglementaires de l'assurance et de la réassurance pour les assureurs et les réassureurs qui exercent leur activité dans l'Union et aux États-Unis d'Amérique.